

INVITATION

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le vendredi 4 avril 2025 à 18h00

À la salle polyvalente de l'hôtel Zodiaque

L'ordre du jour suivant est proposé :

1. Bienvenue et contrôle des présences
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du PV de l'AG du 19 avril 2024
4. Rapports d'activité
 - a) Du Président
 - b) De la Directrice opérationnelle
5. Présentation des comptes au 31 octobre 2024
 - a) Présentation
 - b) Rapport de l'Organe de Révision
 - c) Approbation
6. Budget 2024-2025
7. Nominations statutaires (Conseil d'administration et organe de révision)
8. Divers

Les comptes sont mis à disposition des actionnaires auprès de la direction sur rendez-vous. Ils peuvent être consultés 20 jours avant l'Assemblée Générale.

Les propositions des actionnaires sont à déposer, par écrit jusqu'au 14 mars 2025, à l'accueil d'Anzère Spa & Wellness. Seuls les actionnaires sont habilités à voter.

L'Assemblée générale sera suivie d'un apéritif à l'hôtel Zodiaque.

Anzère Spa & Wellness SA

Alain Perseguers, Président du CA

